



Défaut sur plancher chauffant après décennale... solution ?

Par Bstung

Bonjour à tous,

J'ai acheté une maison dont le plancher chauffant électrique a été posé il y a un peu plus de 10 ans. J'ai constaté il y a quelques jours qu'il me fait tomber le différentiel. Résultats après mesures par mes soins : défaut d'isolement sur la résistance, donc inutilisable. La durée de vie d'un tel plancher est normalement de 40 ans. Ma question est étant donné qu'il a été posé par un professionnel, ai-je une minuscule chance que la décennale du professionnel prenne en charge des travaux malgré que les délais est dépassé ? Dois-je entamer une démarche avec un expert pour démontrer une faute de mise en œuvre/ vice caché ? Peut être une expérience d'un internaute similaire... Merci en tout cas pour tous vos retours.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si les 10 ans sont passés, c'est illusoire.

Seule solution : comparez les devis et commandez les travaux auprès du plus sérieux.